



Local CGT Cité
05.56.24.81.52

cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

Local CGT Mériadeck
05.56.90.76.93

Bordeaux, le 10/04/2013

Compte rendu du CHS du 21 mars 2013

Le budget alloué au CHS CT pour l'année 2013 s'élève à 355 792 €, soit une légère augmentation par rapport à celui de 2012.

Toutefois, le nouveau système CHORUS qui devait entraîner une amélioration de la gestion des crédits, oblige les représentants CHS CT à effectuer des pirouettes budgétaires.

➔ En effet, les travaux décidés au cours d'une année « N » ne sont pris en compte sur le budget de l'année, que s'ils sont effectués et payés au cours de cette même année.

Ainsi, pour certaines actions engagées en 2012 suite à une décision du CHSCT qui n'ont pu être terminées dans le courant de l'année, les paiements de ces travaux ont donc été imputés sur le budget de 2013.

Quid de ces sommes non dépensées en 2012 ?

➔ La Direction nous informe que ces sommes ne seront pas perdues puisqu'elles seront réintégrées au budget de l'Etat ! ?

AMIANTE

Cyrille GERME nous a présenté le guide amiante. Il précise qu'il est en évolution constante donc pas à jour. En effet, des décrets récents (04 mai 2012 par exemple) stipulant de nouvelles exigences et de nouvelles normes ne sont pas pris en compte.

Il nous rappelle qu'au sein de notre ministère les **contraintes sont plus sévères** que dans la réglementation générale. Les décrets récents (celui du 04 mai 2012 par exemple) stipulant de nouvelles exigences et de nouvelles normes ne sont pas reprises dans ce guide. Les obligations que nous avons pour les immeubles dont nous sommes propriétaires (retrait obligatoire dans le cadre de présence de matériaux de type A dégradés) ne peuvent être réclamées par l'administration aux bailleurs quand nous sommes locataires.

Ces obligations se heurtent malgré tout aux contraintes budgétaires, la santé des agents a donc un prix. Economies d'abord !!!

➔ Ce guide informe aussi de la mise en place d'une **signalétique obligatoire** pour prévenir de la présence d'amiante.

La Direction de la Douane propose alors (sérieusement !), pour éviter d'exposer ses agents aux risques de l'amiante, de supprimer le poste concerné... !!.

La prenant au mot, la CGT répond que le cas s'est présenté à Ste Foy la Grande où le poste a été supprimé et le site aussitôt réinvesti par un agent des Finances Publiques !

Les poumons d'un agent de la DGFIP seraient-ils plus résistants que ceux d'un douanier ?

Nous constatons l'évolution positive de notre Direction départementale **au sujet de l'amiante** mais nous resterons vigilants sur la mise en place des procédures en cas d'incident : en effet, une dalle de plafond potentiellement parsemée d'amiante est tombée en février au SIP de Bordeaux Amont, et bien que les agents aient été évacués comme la réglementation le prévoit, les mesures d'empoussièrement préconisées dans ce cas-là ont été prises après nettoyage du site !

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU MEDECIN DE PREVENTION

Le médecin est nouveau sur le département et désormais seul cette année du fait du congé sabbatique demandé par sa collègue. (Depuis le CHS nous avons appris qu'un deuxième médecin serait prochainement nommé). Ainsi elle a établi un rapport se basant sur des critères propres qui n'étaient pas forcément exactement ceux de ses prédécesseurs. Il est donc difficile de tirer des conclusions de ces données.

- ➔ Par exemple, le nombre des agents concernés par une souffrance au travail a diminué des 2/3 alors qu'il ne semble pas que la situation s'améliore véritablement dans ce domaine (elle précise à ce propos qu'elle ne prend en compte statistiquement que les cas réels de « souffrance au travail » et non uniquement la surcharge de travail).
- ➔ Elle déplore de manquer de temps pour assurer convenablement ses missions en particulier pour les visites médicales suite à un congé de longue maladie. Elle souligne l'absentéisme trop important des agents aux visites médicales.
- ➔ **Il est rappelé que les agents convoqués à ces visites doivent absolument répondre à l'invitation.**
- ➔ Elle propose d'autre part l'intervention d'un psychologue auprès des personnels dans certaines situations conflictuelles.

PRESENTATION DU DUERP DES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS

- ➔ Le DUERP (document unique de recensement et d'évaluation des risques professionnels par site et poste de travail) est établi chaque année. Il détermine le PAP (plan annuel de prévention) présenté par l'administration, qui propose les solutions à envisager dans chaque cas. Chaque direction a donc présenté son DUERP et son PAP.
- ➔ Il apparaît que les principaux risques recensés sont les risques psycho-sociaux, les risques liés à la conduite automobile, les ambiances physiques

(lumière, température, bruit) et le manque d'hygiène.

Des solutions à mettre en œuvre ont été proposées pour chacun de ces risques.

Mais sans argent prévu au budget ces solutions peuvent sembler difficiles à appliquer.

En particulier, l'abandon d'indicateurs préconisé pour supprimer le stress des agents apparaît une parade bien dérisoire, les objectifs initiaux étant maintenus.

PROJETS FINANCES

Les OS ont voté le financement de tous les projets ayant trait à la **climatisation** (Brigade des douanes de Mérignac, CDIF de Libourne, Trésorerie de Ste Foy la Grande), à l'isolation phonique de bureaux (INSEE), à la fourniture de stores (CDFP Cenon, Trésorerie Villenave d'Ornon, Meriadec, Paierie départementale), au revêtement ou à la sécurisation de certains escaliers (BCR Mérignac, INSEE).

- ➔ Des achats interdirectionnels vont concerner des bras télescopiques pour écran, des ventilateurs puissants, des essuie-mains électriques et des sifflets anti-animaux pour équiper les véhicules.

De plus nous allons financer l'achat de **15 fauteuils ergonomiques**. Ces fauteuils étaient auparavant financés par les différentes directions, mais celles ci voyant leur budget fondre comme neige au soleil, c'est désormais sur le budget du CHSCT que seront prélevées les sommes nécessaires.

SITE DE LESPARRE

- ➔ Suite aux nombreuses interventions concernant le site de Lesparre, le président du CHSCT a proposé d'**organiser une commission immobilière** entièrement consacrée à ce site.

De plus, il a été rappelé que le DTA seul (document technique amiante) ne pouvait suffire pour avoir une idée juste de la situation. Des locaux totalement délabrés et insalubres apparaissent en bon état de conservation sur les fiches récapitulatives !

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Une discussion s'engage à la demande des syndicats au sujet de **dégagements de caisse non sécurisés** sur certains petits sites (tels celui de LESPARRE), surtout depuis que la Poste impose des jours précis pour ces opérations. **Une rencontre avec la Poste est prévue à ce sujet.** Serait-il possible de faire accompagner l'agent pour ces sorties par un policier municipal ?

A la demande de la CGT, la prolongation de la cloison vitrée pour protéger du froid les agents d'accueil de la Cité administrative sera examinée lors de la prochaine Commission immobilière Cité.

La CGT a réclamé de la transparence quant à la conduite que tient la direction des douanes de Bordeaux suite à l'explosion d'une culasse d'un pistolet pendant un exercice de tir aux douanes de Brest. Est-ce que tous les moyens sont mis en œuvre pour éviter un tel accident dans notre direction ?

Les représentants CGT : Mathieu CHAIGNE - Françoise LHOMME - Frédéric MANCINI - Pascal CABIANCA